



## Quels services l'Apecita propose-t-elle aux vignerons recruteurs ?



**L'objectif principal de l'[Apecita](#) est de favoriser la rencontre des employeurs avec des personnes à la recherche d'un emploi. À cette fin, l'association accompagne les entreprises dans leur recrutement, conseille et oriente les candidats.**

Parmi ses services, l'[Apecita](#) propose aux employeurs un service d'accompagnement à la carte, qui varie en fonction des besoins de l'entreprise et des spécificités de chaque délégation. Il comprend tout d'abord la définition des postes à pourvoir, une étape primordiale pour poser les bases d'un accompagnement réussi.

### **Accompagnement et service à la carte pour les recruteurs**

L'[Apecita](#) propose évidemment la diffusion des offres d'emploi sur son site [www.apecita.com](http://www.apecita.com) et sur des sites partenaires comme RegionsJob et Monster.

Le service à la carte comprend également le sourcing (recherche de candidats grâce à la CVthèque, les contacts, les réseaux, etc.) ainsi que la sélection et le tri des candidatures reçues. Les conseillers de l'[Apecita](#) étudient chaque candidature envoyée et présentent à l'entreprise les candidats réunissant les compétences, qualités et motivations répondant le plus à ses besoins.

[Visualiser l'article](#)

Enfin, les recruteurs peuvent solliciter leurs conseillers pour une pré-qualification, afin que l'[Apecita](#) vérifie certains points précis avant une analyse plus approfondie de la candidature, et la participation aux entretiens de recrutement.

### **Candidats : des offres d'emploi et un accompagnement**

Outre l'accompagnement des entreprises dans leur recrutement, les équipes de l'[Apecita](#) conseillent et orientent les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une évolution professionnelle.

Les candidats peuvent s'inscrire gratuitement sur le site Internet, ce qui leur permet d'avoir accès à l'ensemble des offres d'emploi dans les secteurs de l'agriculture. Cette démarche leur offre aussi la possibilité d'être inscrits dans la base de données et donc de pouvoir être sélectionné lors des recherches réalisées pour les employeurs, et de recevoir toutes les semaines les offres d'emploi qui leur correspondent.

Le candidat peut également être accompagné dans sa recherche d'un emploi, en choisissant un atelier collectif sur les techniques et les outils de recherche d'emploi ou un entretien individuel avec un conseiller.

Lorsque le candidat n'a pas encore défini son projet professionnel, l'[Apecita](#) peut lui proposer un accompagnement plus long : le bilan professionnel, qui a pour objectif une montée des compétences dans la perspective d'une évolution professionnelle.

Notons enfin que les conseillers [Apecita](#) sont habilités par les Opacif du secteur pour le financement de bilans de compétences.